RELATION
TRÈS-EXACTE
DES ÉVÉNEMENS
Du 5 & du 6 Octobre 1789,

PAR UN TÉMOIN OCULAIRE ET DÉSINTÉRESSÉ.

A M. ***

M.

Je sais trop l'impression qu'éprouvera votre ame sensible à la lecture de cette rélation, pour vous faire une peinture exagérée des faits qu'elle contient; il seroit même impossible de vous en donner une juste idée: il faut les avoir vus pour les concevoir, ces événemens qui feront une époque honteusement mémorable dans les fastes de notre monarchie. Des journalistes timides ou soudoyés, d'autres abusés par des rapports inexacts ou partiaux, ne manqueront pas d'en rendre compte sous l'influence qui les dirige. Les actions les plus simples sont diversement interprétées, selon les passions de ceux qu'elles intéressent, ou qui veulent y trouver des prétextes à leurs desseins: les gens

même les plus indifférens s'égarent souvent dans le vague des conjectures. Sans chercher à développer ici la véritable cause des scènes sanglantes dont Versailles vient d'être le théâtre ; je me bornerai à vous exposer dans toute leur intégrité les faits passés sous mes yeux, & ceux que gens dignes de foi m'ont certifiés sur les lieux même, qui en offroient la preuve incontestable.

Messieurs les gardes du roi, ainsi que toute l'armée, étoient dans l'usage de donner le repas de corps aux troupes arrivantes à leur garnison ; ils ne crurent pas devoir s'en dispenser envers le régiment de Flandres : la milice de Versailles fut invitée à ce repas (1).

Dans ces instans de gaieté bruyante, inséparable de ces sortes de fêtes, & qu'un honorable député, homme de robe, accoutumé au silence du cabinet, a bien voulu qualifier d'*orgie scandaleuse* dans l'assemblée nationale, il seroit rigoureusement possible qu'en particulier, un ou plusieurs individus, convives ou autres, se fussent permis des propos que leur légéreté & la circonstance rendroient plus excusables ; mais, outre qu'il est absolument faux que messieurs les gardes du ro aient tenu, ni collectivement, ni individuellement, ceux qu'une malignité réfléchie leur attribue, il seroit encore de toute impossibilité qu'on les eût

(1) Voyez la note, lettre C, à la fin.



entendus; car, dès l'inſtant qu'on eut porté la ſanté du roi, les cris, les applaudiſſemens répétés par le grand nombre de ſpectateurs qui rempliſſoient les loges, continuerent *ſans interruption*, augmenterent même juſqu'à la ſortie de la ſalle d'opéra, qui étoit le lieu de la ſcene.

On alla danſer ſous les fenêtres du château; c'eſt-là, ou dans le château même, qu'un chevalier de Saint-Louis eut avec un officier de la milice nationale, à propos d'une cocarde, une querelle particuliere, qu'on a fauſſement attribuée à un autre chevalier de Saint-Louis, retiré depuis long-temps des gardes du roi, & dont on a fini par accuſer le corps entier: & parce qu'un milicien eſt moleſté par un homme qui a de l'air d'un ancien garde du roi, on proſcrit, on forme le deſſein de maſſacrer tous les individus de ce corps.

Il eſt évidemment faux que ces meſſieurs aient tenu des propos contre qui que ce ſoit: qu'ils aient arraché des épaulettes, des cocardes nationales qu'ils en aient arborés des noires; il eſt au contraire de notoriété publique qu'ils n'ont jamais porté que celles preſcrites par les ordonnaces, qu'ils ne pouvoient enfreindre: on en appelle ſur tous ces faits au témoignage de tous les militaires & gens honnêtes de la ville de Verſailles, préſens à cette fête.

De ſix cents gardes du roi, quatre-vingt ſeulement furent de ce repas; on donna pour les autres

un déjeûner, auquel la milice de Verſailles fut encore invitée : la même gaieté caractériſa ce repas. M. de Pern, parent de M. Ducis, académicien, & membre de la milice de Paris, s'étant préſenté en uniforme, il reçut l'accueil le plus flatteur : on l'éleva même dans les bras, criant : *vive la milice nationale.* Il eſt clair que ſi celle de Verſailles avoit eu à ſe plaindre des gardes du roi, elle ne feroit point venue déjeûner à leur hôtel.

En rempliſſant un devoir d'uſage militaire, ces meſſieurs n'oublierent point que le ſpectacle de la joie pouvoit affliger les malheureux : en conſéquence, ils conſacrérent au ſoulagement des pauvres 6000 livres, qui devoient être remiſes aux curés de Verſailles le jour même où les gardes du roi furent victimes d'une férocité juſqu'alors inconnue.

Cependant, les fauſſetés qu'on vient de réfuter s'accréditérent par les rapports inſidieux des gens mal intentionnés, & ſur-tout par la publicité que leur donna l'auteur du Courrier de Verſailles, en les conſignant dans ſon journal; elles excitérent des mouvemens au Palais-Royal; on arracha, même à des étrangers, des cocardes noires, qui commençoient à devenir moins rares; on affecta de croire que les ariſtocrates (1) vouloient aſſervir la

(1) Ce mot, devenu cabaliſtique, fait une grande fortune à ceux qui ſavent l'employer à propos.

capitale, comme si, avec mille hommes, presque tous subornés par le peuple, on pouvoit entreprendre, actuellement qu'elle est remplie d'armes, de troupes & de chefs, ce qu'on n'auroit pu exécuter avec trente mille lorsqu'elle en étoit dépourvue; comme si la publicité d'un tel repas n'excluoit toute idée de desseins dangereux! Ajoutez que le ministre venoit d'envoyer six mille fusils pour armer les Parisiens.

La populace, qui sans cesse est le jouet de ceux qui ont l'abominable talent de l'abuser, ces femmes, que certains journalistes profondément civils appellent *dames de Paris*, *vertueuses citoyennes*, *héroïnes françaises*, courent en foule à l'hôtel-de-ville, s'emparent des armes, du canon, &, sous prétexte des prétendues cocardes noires & de la rareté du pain, elles marchent contre Versailles, menaçant particuliérement les gardes du roi. Les grenadiers nationaux, impatiens de suivre ce bataillon femelle, pressent M. de la Fayette de partir; la populace lui montrent le chemin de Versailles, ou celui de la lanterne : il reçoit les ordres du comité, fait ses dispositions pour le départ, & on l'entraîne.

Les femmes qui étoient en route, dont la plupart étoient les maîtresses des ci-devant gardes-françaises, c'est-à-dire le plus vil rebut de la plus vile crapule des plus sales rues de la plus dégoûtante cité de l'univers, avoient marché précipitamment,

& gagné au moins six heures sur M. de la Fayette; elles avoient à leur tête quelques volontaires de la Bastille & quelques bandits armés de piques, massues, bâtons ferrés, &c. Cette singuliere avant-garde étoit si méprisable, qu'une vingtaine de soldats l'eût facilement dissipée : telle étoit cependant la troupe qui devoit attaquer & forcer le roi de France dans son château....

Dès 4 heures après midi, ces poissardes couvrent la place d'armes de Versailles, forcent l'entrée de la salle nationale, remplissent la barre, siégent avec les députés, disputent avec le président, le menacent de la lanterne, font changer l'ordre du jour, forcent les délibérations, & ne se retirent qu'après avoir obtenu ce qu'elles desiroient : plusieurs d'entr'elles étoient armées de sabres, & l'on voyoit des pistolets sous le mouchoir destiné à couvrir leur gorge.

La milice de Versailles ayant pris les armes, occupoit, avec son artillerie, l'esplanade entourée de barriéres qui est devant les casernes des gardes-françaises; les gardes du roi, en bataille devant la premiére grille, étoient à vingt-cinq pas, & précisément sous le feu de cette artillerie; leur confiance prouve assez qu'ils n'avoient rien à se reprocher envers la milice. Dans cette position, ils essuient sans rien dire les insultes d'une populace furieuse, enhardie encore par leur modération; quelques-uns offrent du pain qu'ils ont mis dans leurs poches

en ſortant précipitamment de table pour monter à cheval; d'autres préſentent leur bourſe ; on leur répond *qu'on veut bien autre choſe.*

Un homme dont l'air effaré, le geſte & le maintien annonçoient un mauvais deſſein, ſe préſente le ſabre nu, paſſe malgré les gardes, qui ne voulurent lui faire aucun mal, à travers leurs deux rangs de cavalerie : prévenus qu'on vouloit couper les jarrêts de leurs chevaux, un maréchal-des-logis s'avance, & veut faire retirer cet homme, qui, pour toute réponſe, s'efforce de lui plonger ſon arme dans le corps. Un mouvement heureux ſauve le maréchal-des-logis, qui, pour éviter un ſecond coup, frappe le brigand du plat de ſon ſabre, l'étourdit, & le fait reculer. M. de Savonieres, lieutenant, arrive pour le prendre, & le preſſe avec ſon ſabre ſans vouloir le tuer : l'homme ſe ſauve dans une baraque. Alors pluſieurs miliciens de Verſailles ajuſtent, à cinq ou ſix pas de diſtance, ces meſſieurs, qui ſe retiroient; un fuſil brûle l'amorce ; l'autre part, & caſſe le bras à M. de Savonieres (1). C'eſt à dix pas de moi, & vers les 4 heures & demie, que s'eſt commis cet aſſaſſinat.

Chaque fois qu'un ou pluſieurs gardes venoient ſe joindre à leurs camarades, chaque détachement qu'ils envoyoient ſur l'avenue, étoit aſſailli par cette poignée de brigands, dont les hurlemens af-

(1). Voyez la note D, à la fin.

freux annonçoient au loin la fureur qui les animoit. Les gardes bleſſés, prêts à périr ſous les coups de pierre, de piques, ſous les coups de fuſil, ne ſe ſont jamais permis la moindre vengeance, n'ont oppoſé à leurs aſſaſſins qu'une inébranlable fermeté. On conçoit aiſément les motifs de cette généreuſe retenue; perſonne n'en a mieux apprécié le mérite que M. de la Fayette. *Je l'ai entendu*, vers les 2 heures après minuit, dans la ſalle du roi, témoigner à ces meſſieurs, dans les termes les plus touchans, combien il en étoit pénétré.

Ceux qui étoient à cheval demeurerent ainſi expoſés depuis 4 heures juſqu'à 10 ou 11 heures du ſoir. Un détachement, en traverſant la place d'armes pour ſe réunir à la troupe, reçoit une décharge des Pariſiens, qui lui bleſſe du monde; en arrivant, il eſt accueilli, par la milice de Verſailles, d'un feu de mouſqueterie qui bleſſe encore pluſieurs perſonnes. On aſſure que vers les 8 heures & demie quelques balles allerent vers cette milice; mais elles venoient de la populace qui entouroit les gardes-du-corps, & vouloit en ſéparer quelques-uns, pour les maſſacrer plus à ſon aiſe quand ils alloient vers la rampe: pluſieurs miliciens conviennent de ce fait. Aucun d'eux ne fut bleſſé; un ſeul reçut à la jambe une égratignure, par un éclat de bois qu'une balle milicienne enleva de l'affût d'un canon: car, dans leur aveugle fureur, pluſieurs miliciens faillirent tuer leurs camarades; quelques-uns

d'entr'eux

d'entr'eux s'exposerent beaucoup en voulant empêcher les autres de tirer sur les gardes : en vain M. d'Estaing, leur général, se mit au devant de leurs coups, ils tirerent également. Pour calmer leur rage, il leur certifie que l'histoire des cocardes est fausse, que messieurs les gardes sont prêts à prendre la cocarde nationale : on s'écrie qu'ils ne sont pas dignes de la porter, & l'on continue à tirer. Ainsi, j'ai vu les gardes fidèles du plus juste, du meilleur des rois, le seul corps existant de cette maison à qui la France a dû tant de triomphes, assailli à-la-fois par la milice, la populace de Versailles & celle de Paris, dans un moment où des circonstances impérieuses lui interdisent toute défense. On n'avoit point encore l'idée d'une pareille position ; & sans leur contenance ferme, qui empêcha qu'on ne les rompît, la pluie qui mouilloit la poudre des fusils dirigés contre eux, la position que le duc de Guiche (1) leur fit prendre dans la cour des ministres, ce qui favorisa leur retraite vers le parc, quand le roi l'eut ordonnée, il est probable que ces messieurs auroient presque tous péris. La milice voulut faire feu sur eux de son artillerie, chargée à mitraille ; on fit même de vio-

(1) Je crois avoir apperçu ce capitaine deux ou trois fois, & ne le connois que par la faveur qui, selon l'usage, lui a suscité tant d'ennemis ; mais il est fugitif, proscrit, malheureux, & nous lui devons la justice de dire hautement que toute sa conduite, en cette occasion, mérite les plus grands éloges.

lentes menaces au canonier qui refufoit de pointer: il alloit être victime de fa réfiftance, s'il n'eût clairement démontré que le régiment de Flandres, placé vis-à-vis fouffriroit autant que les gardes d'une pareille décharge (1).

Il feroit injufte de confondre avec cette partie de la milice nombre de citoyens fort honnêtes, qui, loin de juftifier leurs camarades, n'en parlent qu'avec horreur ; ils emploieront fans doute tous les moyens poffibles pour purger leur corps de ces lâches meurtriers, ou ils en quitteront l'uniforme: plufieurs officiers ont eu les bras meurtris en levant les fufils qui tiroient fur les gardes.

Durant cette funefte journée, où l'on infultoit à la majefté royale, & conféquemment à la nation; où l'on violoit les droits les plus facrés de l'homme & du monarque ; où des mains facriléges alloient anéantir les foibles débris d'un trône dont les mandataires de la nation étoient chargés de reconnoître & maintenir la dignité, l'affemblée nationale s'occupoit à députer vers le roi, pour lui faire fanctionner fes précédens décrets (2); il voulut s'en-

(1) On affure qu'un canonnier, ayant reçu depuis peu un fervice effentiel d'un brigadier des gardes du roi, promit d'en témoigner *fous peu de temps fa reconnoiffance*, & s'acquitta ce jour-là...

(2) Il eft remarquable qu'on alla lui demander précifément l'acceptation *des droits de l'homme*, qui, dans ce moment, étoient & alloient être encore plus violemment outragés par le pouvoir exécutif fuprême, que la populace exerçoit alors dans toute fa plénitude.

vironner de ſes conſeils dans une circonſtance auſſi critique : on délibéra ſi l'on tiendroit la ſéance au château ; M. de Mirabeau s'y oppoſa avec ſon ſuccès ordinaire (1).

Je ne me permettrai aucune reflexion ſur l'ignorance où l'on paroiſſoit être au château du nombre des Pariſiens qui étoient en marche, & de leurs projets, ſur l'irréſolution de certains courtiſans, la ſécurité apparente des autres ; mais je dois rendre juſtice à nombre de perſonnes qui, ſans ſervice & ſans ordre, arriverent auprès du roi pour le défendre : ne voyant aucun plan décidé, &, bien perſuadées que s'il ſe retiroit, on maſſacreroit tout ce qui ſeroit dans le château, elles n'en déſiroient pas moins la fuite du monarque & des perſonnes violemment ménacées. On voulut effectivement le faire évader avec la famille royale ; mais la milice de Verſailles arrêta & ramena les voitures : il ſe détermina à attendre M. de la Fayette, qui, après une conférence avec ſa majeſté, fit prendre ſans oppoſition, par les ci-devant gardes-françaiſes, les poſtes qu'ils occupoient avant leur défection. Un détachement de la milice pariſienne prit poſſeſſion de l'hôtel des gardes-du-corps : quinze ou vingt de ces meſſieurs, qui en faiſoient

(1) Eh! ſous quel prétexte, bon Dieu ! ce ne pouvoit être la crainte de l'influence miniſtérielle ſur les délibérations de l'aſſemblée : quant à ſa dignité, elle pouvoit bien aller au château, ayant été au jeu de paume.

la garde, reçurent les parisiens avec une honnêteté qui les étonna; ils leur offrirent des rafraîchissemens, qui furent acceptés avec une reconnoissance au moins apparente.

La députation des poissardes s'étant retirée très-satisfaite, les troupes nationales n'ayant éprouvé nulle opposition, il sembloit qu'à cette nuit désastreuse devoit succéder un jour moins orageux; mais le peuple couvoit sa fureur, & ne la suspendoit que pour la faire éclater avec plus de violence, & en assurer mieux les effets. Dès 5 heures du matin, cette populace effrénée parcouroit le château; les gardes-françaises, plus jaloux d'occuper leurs postes que fidèles à les garder, avoient laissé pénétrer les brigands par la grille de la cour des princes, si aisée à fermer; d'où passant dans la cour royale, ils monterent par l'escalier du roi. Le haut de cet escalier, qui fait plusieurs coudes en allant vers l'œil-de-bœuf, est garni d'une espèce de parapet, d'où l'on découvre, en plongeant, tous les retours de l'escalier; de maniere que cent-cinquante gardes, qui bordoient ce parapet, auroient fait périr bien du monde, seulement en laissant tomber sur les assaillans une quantité de gros bancs & autres meubles qu'ils avoient sous la main: ils ne tirerent pas un seul coup; ils ne firent aucun mal; ils eurent la constance héroïque de n'opposer que leur présence à ces tigres altérés de leur sang. Plusieurs de ces messieurs, bléssés, en-

traînés dans la salle de la reine, entendant les projets horribles qu'on formoit contre cette princesse, crierent qu'on la sauvât : elle eut à peine le tems de s'enfuir à demi-nue chez son auguste époux (1). Le garde qui avoit particuliérement favorisé son évasion, fut assommé à sa porte, dont il avoit défendu l'entrée pendant quelque tems. (2) Un autre garde fut massacré dans la grande salle : on lui arracha les entrailles ; deux autres furent pris, conduits aux casernes, d'où on les fit sortir pour leur couper la tête, qu'on promena dans les rues de Versailles & de Paris. Un autre garde, s'étant trouvé entouré vers la cour de marbre, voulut se rendre ; voyant qu'après avoir pris son mousqueton, l'on se dispose à le massacrer, il se met en défense, & le sang que dans ses derniers instans il fait répandre à ses bourreaux, est imputé à crime au corps entier (3). M. le comte de Saint-Aulaire, de service auprès du dauphin, étoit accouru précipitamment le prendre dans ses bras, & le porter chez le roi. Plusieurs gardes, en défendant pied à pied les appartemens, jusqu'à celui du roi, reçoivent d'affreuses blessures, sans vouloir en faire ; & le sang de ces généreuses victimes se voit encore dans

(1) Voyez la note A, à la fin.

(2) Voyez la note B, à la fin.

(3) *Ils ont là commis un crime*, me disoit, le 6 au matin, un milicien de Versailles, en parlant de l'homme tué *par ce garde*, & non par ceux qui étoient dans le château, comme on l'a voulu faire croire.

les appartemens, sur les escaliers & dans les cours du château.

Enfin les grenadiers arrivent, quoiqu'un peu tard, devant le dernier retranchement des gardes; ils disent qu'ils viennent défendre le roi, demandent qu'on leur ouvre, donnent leur parole, font passer leurs bonnets aux gardes, qui, de l'ordre du roi, ouvrent, & capitulent sur la foi militaire. Un moment après qu'ils ont déposé leurs armes, un officier national leur annonce *avec douleur* que la populace les destine à traîner le canon jusqu'à paris, où elle espére les massacrer. Le roi, informé de cette atrocité, paroît à son balcon, demande la grace de ses gardes; on l'accorde sur la promesse qu'il ira à Paris : M. de la Fayette embrasse publiquement le maréchal-des-logis qui avoit fait la capitulation, & les furieuses poissardes versent des larmes d'attendrissement à l'aspect de ce vénérable militaire, dont elles vouloient le sang la minute d'avant (1).

Cependant la milice de Paris, qui avoit pris possession de l'hôtel des gardes, l'abandonnoit au pillage. Le commandant de ce détachement conduisoit au château, avec soixante hommes, M. de Saint-Georges, aide-major, & quinze ou vingt gardes; en traversant l'hôtel, ils trouvent une troupe de bandits, qui veut les noyer dans l'abreuvoir; le

(1) C'est M. de Mondolo, que Louis XV, appelloit *son beau garde*.

commandant parifien leur perfuade, au contraire, de leur fervir d'efcorte. Arrivés dans la cour des miniftres, les gardes font entourés de la populace, qui veut leur couper la tête : on appelle le coupeur, qui étoit occupé ailleurs. Cet homme, qui, avec une grande hache, étoit chargé de ces exécutions, porte une très-longue barbe, qui, lui couvrant prefque toute la figure, ajoute encore à fon atrocité : on la voyoit teinte du fang des gardes qu'il avoit décolés, & il mangeoit fon pain, coupé avec cette hache fanglante. Cet homme n'arrivant pas, on fe décide à pendre ces meffieurs; & les cordes étoient prêtes, lorfqu'heureufement quelqu'un ouvre l'avis de les pendre tous enfemble à Paris; *ce qui feroit bien plus beau.* On fe difpofoit à les y conduire, quand M. de la Fayette paroît, annonce qu'il vient de promettre au roi qu'on ne feroit plus de mal à fes gardes, ajoutant : *Si vous me faifiez manquer à ma parole d'honneur, je ne ferois plus digne de vous commander.* Ces paroles eurent tout l'effet défiré (1).

Dans le même temps, plufieurs pelotons de ces brigands étoient fucceffivement accourus à l'infir-

---

(1) Un garde-françoife, qui tenoit alors M. de Saint-Georges, lui faute au cou, l'étouffe de careffes, & le prend fous fa protection : cependant cet homme avoit paru le plus acharné contre lui; il avoit même répondu à cet officier, qui demandoit à parler à M. de la Fayette : *Vous êtes un plaifant faquin, pour parler à notre général.*

C'eft ainfi que les gardes-françaifes fe font montrés tour-à-tour humains & fanguinaires.

merie des gardes, pour égorger tous les malades : on eut toutes les peines imaginables à les faire évader par le fenêtres, fur les toits, d'où ils fautérent dans le couvent des religieufes de Saint-Auguftin ; les plus malades furent portés dans la falle des pauvres, tandis qu'avec de l'eau-de-vie & des liqueurs, la fupérieure des filles de la charité amufoit les brigands, qui ne vouloient feulement (difoient-ils) que les têtes des gardes, pour les promener dans Paris. Leurs recherches furent vaines ; mais, fatisfaits de la réception des fœurs, ils leur procurerent du pain dont elles manquoient : il en étoit arrivé de Paris un convoi très-confidérable.

Il paroît certain que ce font les habitans de Verfailles, qui ont conduit à l'infirmerie les brigands de Paris : ceux-ci ne doivent point la connoître ; elle eft à l'autre extrémité de la ville, très-éloignée de l'hôtel des gardes.

On reconduifit du château à l'hôtel, & de l'hôtel au château, meffieurs les gardes, tenus fous le bras par des grenadiers, qui avoient pris leurs chapeaux, leurs bandouliéres, & leur avoient donné leurs bonnets. Pendant la marche, le bruit de la moufqueterie ne difcontinuoit point ; ce qui effrayoit mortellement les perfonnes de Verfailles qui n'en favoient pas la caufe. C'eft dans cet équipage que les gardes traverférent deux fois la ville de Paris, pour accompagner jufqu'à l'Hôtel-de-ville,

de-ville, & de-là jufqu'aux Tuileries, le monarque prifonnier, dont la voiture étoit entourée des bataillons preffés de fes anciens gardes-françaifes. Quelques-uns d'eux, il eft vrai, ont fauvé la vie à des gardes du corps; ce qui, à mes yeux, entraîne la même obligation qu'on auroit à un homme parjure féroce, qui, après vous avoir traîtreufement livré à des antropophages, vous en retireroit avant qu'ils vous euffent dévoré tout entier (1).

N'eft-ce pas cette troupe que la révolution immortalife encore plus que fes campagnes, qui a mis la famille royale dans le plus grand danger, qui a fait maffacrer les gardes, en livrant l'entrée du palais de fes rois à des brigands, en voyant leurs attentats fans y mettre obftacle, en les protégeant, au contraire? Car, de bonne foi, peut-on fe perfuader qu'une horde indifciplinée & peu nombreufe, à qui ces mêmes gardes-françaifes en ont impofés quand ils l'ont voulu, eût montré autant d'audace, fi elle n'eût été fûre d'un puiffant

(1) Cet article prouve affez que ce n'eft point un garde-du-corps qui écrit cette relation; ces meffieurs penfent trop bien pour fe rendre coupables d'ingratitude. Je puis certifier n'en avoir vu aucun qui ne fe louât des gardes-françaifes; mais moi qui ne connois ceux-ci que par des actions qui me font étrangéres, je dois leur rendre juftice fous tous les rapports.

Un de ceux qui prirent les poftes dans la foirée du 5, propofa à un garde qu'il apperçut, *d'aller avec lui faire un tour fur la place d'armes*

soutien? Pouvoit-elle espérer quelque succès en attaquant Versailles par un défilé bordé de maisons, où le grand nombre ne pouvoit que gêner les évolutions, le service de l'artillerie; où il pouvoit être assailli à la fois de tous les côtés, & où Paris entier eût succombé sous les efforts de queques mille hommes bien déterminés? Certainement, les vignes de Poitiers n'offroient pas aux huit mille hommes du prince Noir autant de ressources pour une défense, que l'avenue de Paris aux troupes du roi. Les soixante mille hommes du roi Jean valoient bien quinze ou vingt mille bourgeois, dont plusieurs (*comme je l'ai vu*) avoient peine à tirer les baguettes de leurs mousquets; & la gendarmerie de ce roi brave, mais imprudent, valoit bien les héros de la Bastille.

Loin de s'opposer au désordre, la milice de Paris le favorisa de tout son pouvoir; elle livra au pillage l'hôtel des gardes, qui s'y croyoient en sûreté. Plusieurs voulurent s'échapper le matin, à l'approche des brigands; on les tiroit dans les rues; on les poursuivoit en tous lieux (1); des miliciens de Paris prirent leurs chevaux, leurs armes particulières, pillérent leurs effets, & donnoient ainsi l'exemple du brigandage, qu'ils étoient faits pour réprimer. Un milicien de Paris tira un coup de fusil à l'armurier qui vouloit soustraire à ses regards

(1) Voyez la fin de la note B.

le fusil d'un bourgeois de Versailles ; & cela dans sa chambres, en présence de sa femme, de ses enfants ; quelques uns de ces miliciens, jettés à terre par les chevaux qu'il vouloient s'approprier, ont été percés, en tombant, de leurs propres bayonnettes. Les brigands furent conduits à Versailles par des miliciens dont on a fait l'éloge dans plusieurs feuilles (1). Des miliciens de Paris coupérent les gardes qui avoient été tués, pour avoir des lambeaux de leurs habits galonnés : & d'honnêtes bourgeois de Paris m'ont certifié en avoir vu à des miliciens.

Que d'horreurs ont encore signalé ces affreuses journées ! Je ne vous les dépeindrai pas ; car il n'est point de termes honnêtes pour les exprimer (2).

Par quelle fatalité ce qui faisoit l'espérance de l'empire françois, ce qui devoit en fermer les plaies, les a-t-il rendues presqu'incurables ? Comment ce qui devoit le faire prospérer est-il devenu destructif de toute prospérité ? Ce qui devoit assurer l'ordre, a-t-il enfanté tous les désordres de la plus cruelle anarchie ? Ce qui devoit régénérer jusqu'aux moeurs d'un grand peuple, a-t-il au

---

(1) J'en posséde encore une signée *Cheret*, qui célebre les sieur Hullin & Maillard, volontaires de la Bastille.

(2) Les femmes sur-tout se distinguerent par une recherche de cruautés inouies. Les brigands qui portoient les têtes des gardes, forcerent à Sêves un perruquier de leur mettre des papillotes, & de les friser.

contraire détruit jusqu'au caractére national ? C'est donc ce roi citoyen, bienfaisant, proclamé à si juste titre *le restaurateur de la liberté française*, qui seul en est privé dans son royaume, lorsqu'il la donne lui-même à vingt-cinq millions d'hommes! Ses bienfaits envers la nation sont donc devenus les armes donc on se sert pour l'accabler! Le pouvoir dont il s'est volontairement dépouillé, ne sert donc qu'a lui ravir le premier, le plus sacré des droits de l'homme, publié avec tant d'ostentation! C'est donc lui que, dans l'ivresse de leurs honteux succès, des sujets parjures, ingrats, entrainent prisonnier avec ses fidèles gardes, à pied & désarmés, comme pour orner leur coupable triomphe! Et, pour comble d'humiliation, on l'environne des traîtres qui l'ont abandonné, des infâmes auteurs de sa captivité, de ces lâches & insolens vainqueurs, qui ne le gardent que pour leur sûreté personnelle, & mettent le comble aux crimes dont ils se glorifient, pour en éviter le juste châtiment (1).

Si ces scenes du mois de juillet ont révolté toutes les ames honnêtes, quel effet doivent donc produire les attentats sur la famille royale, les forfaits commis sur les plus fidèles sujets du plus aimé des rois? Qu'on ne me vante plus notre civilisation.

---

(1) S'ils avoient l'ambition de garder le roi, pourquoi l'abandonnerent-ils sans aucun prétexte après la premiére révolution.

Quand les Sauvages les plus barbares font la guerre à leurs plus cruels ennemis, s'ils immolent leurs prisonniers, ce n'eſt qu'en offrande à leurs dieux, ou pour en faire leurs repas; & nous, au dix-huitiéme ſiécle, nous ſurpaſſons les Cannibales en férocité, & une partie de la capitale applaudit à nos crimes, les érige en vertus dans ſes journaux, tandis que l'autre, retenue par une froide indifférence, ne fuit pas avec horreur le voiſinage de tels monſtres!

NOTES.

(A.) Si ces jours de crimes en ont vu naître d'inconnus juſqu'alors, ils ont donné lieu au dévelopement des plus héroïques vertus Sur les clameurs non équivoques du peuple, on avoit preſſé, dès le 5, la Reine de partir avec le Dauphin: mille moyens s'offroient pour la faire sûrement évader; elle déclara ne vouloir point quitter le Roi, préférant mourir à ſes pieds. Cependant elle n'ignoroit pas que c'étoit contre elle..... Ecartons ces horribles images, pour nous arrêter ſur cette courageuſe fermeté, bien au-deſſus de nos éloges: que le ſentiment qui la fortifioit eſt ſublime! qu'il eſt bien fait pour éclairer & ramener des cœurs égarés par une aveugle prévention! Je ne ſuis & ne ſerai vraiſemblablement jamais connu de cette princeſſe; j'avouerai même que, dans mon ignorance, j'avois peut-être cédé à des ſentimens peu réfléchis, qu'on a trop voulu lui faire partager avec les perſonnes qui l'entouroient; mais je ne puis écrire cet article ſans verſer des larmes.

(B.) C'eſt M. de Miomandre de Sainte-Marie, ſauvé comme par miracle; ce qu'il éprouva dans cette circonſtance, feroit croire à la prédeſtination, pour peu qu'on y fût diſpoſé. De ſervice à la grande ſalle, il court dans celle de la reine, que les brigands avoient forcée, dégage d'entre leurs mains M. du Repaire, ſon camarade, qu'ils maſſacroient: loin de ſonger à mettre ſes jours en ſûreté, M. de Sainte-Marie vole à la porte de la reine, où les meurtriers ſe portoient avec rage, annonçant leurs criminels deſſeins par les plus horribles imprécations; il s'expoſe à toute leur fureur pour favoriſer la retraite de cette princeſſe. Jetté par terre de pluſieurs coups, après en avoir paré un grand nombre, il voit un homme en habit bleu, paremens rouges, un milicien de Verſailles, dont les traits ſont bien gravés dans ſa mémoire, prendre

son fusil à deux mains, & lui décharger sur la tête un coup si terrible, que la crosse en fût cassée, & que le chien du mousquet lui entra dans le crâne. Le milicien le croit mort, lui vole sa bourse & sa montre. Quand les brigands furent sortis de l'appartement de la reine [1], M. de Sainte-Marie, qui n'avoit jamais perdu connoissance, se releve, veut se sauver, essuie en gagnant l'œil-de-bœuf quatre coups de fusil tirés de fort près, qui n'atteignirent que son habit & son chapeau; il traverse la galerie, les appartemens, descendau dessous, sous la chapelle, dans une cuisine, où il lave ses plaies, demande une chaise pour se faire porter à l'infirmerie: arrivé au poste des suisses, la sentinelle ne veut pas le laisser sortir, crainte qu'il ne soit égorgé; il quitte la chaise, revient à la cuisine, ne peut y pénétrer, entend venir les brigands, cherche un autre refuge contre la fureur populaire, gagne un réduit obscur près d'une cave, & se dispose à y mourir. Environ deux heures après, un cuisinier de M. de Mouchy le découvre, avertit deux officiers de ce maréchal, qui lui procurent tous les secours nécessaires. Il y avoit alors environ six heures qu'il étoit blessé: on a désespéré de sa vie pendant assez longtemps.

Est-il concevable qu'après des coups aussi dangereux, M. de Sainte-Marie ait pu conserver sa connoissance, ses forces, malgré l'abondance du sang qu'il perdoit: échapper aux coups de fusil, faire les différentes courses dont nous venons de rendre compte; enfin, conserver des jours chers à des français, s'il en reste encore, & à tout homme fait pour apprécier ce fidèle & courageux dévouement:

L'action du chevalier d'Assas, si justement celèbre, a pénétré toutes les ames honnêtes, & malheur à qui pourroit en entendre froidement le récit: le dévouement de M. de Miomandre n'est pas moins héroïque; comme le chevalier d'Assas, il a vû une mort inévitable; comme lui il l'a bravée, pouvant se sauver à deux différentes fois sans montrer de la foiblesse; il fait le sacrifice de sa vie pour voler à la défense d'un poste qui n'étoit pas le sien. Si l'on veut se dépouiller d'une odieuse prévention, & considérer mûrement les conséquences que l'une & l'autre action ont pu prévenir, certainement la comparaison ne peut être au désavantage de M. de Miomandre. Aujourd'hui, que l'on parle tant d'honneur national, il a prévenu un crime qui, indépendamment de ses suites funestes & inévitables, auroit transmis la honte de la nation à la postérité la plus reculée: les partis les plus opposés ne peuvent avoir qu'une opinion à cet égard.

M. Desmiers, de la compagnie écossaise, nous offre encore un exemple en ce genre. Après avoir été exposé le 5 aux coups de fusil, le 6 au matin il fut forcé de quitter l'hôtel, par les mauvais procédés des miliciens qui s'en étoient emparés; il veut rejoindre ses camarades au château dans l'instant où l'on venoit de

[1] *On assure que le premier qui y entra, courut ouvrir avec sa pique les rideaux de son lit.*

les massacrer ; il traverse une populace sanguinaire, dont partie vouloit le tuer, l'autre lui faire grace ; il passe près des corps mutilés de ses camarades, arrive dans la cour des ministres ; un homme lui appuie son fusil sur le côté, & lui passe trois balles dans le corps : elles n'ont fait qu'une même plaie, & lui ont cassé une côte. On le porte au logement des officiers suisses ; la populace le suit à la trace de son sang, le demande pour s'assurer qu'il est bien mort : on est obligé de le déguiser pour le soustraire aux furieux. N'est-il pas également étonnant qu'il survive à ce coup terrible, & qu'il ait fait le long trajet de l'hôtel au château, au milieu des brigands qui massacroient ses camarades, sans l'être lui-même ?

On n'oseroit faire ce récit, tant il a l'air fabuleux, s'il n'étoit appuyé de preuves les plus authentiques, & surtout par l'existence de ces messieurs, dont j'ai vu les blessures.

(C.) Que d'absurdes calomnies on a débitées au sujet de ce repas ! Les gardes ne l'avoient donné, disoit-on, qu'à l'instigation de leurs officiers, d'après des ordres secrets de la reine, qui en faisoit les frais. Des gens, *se disant très-instruits à cet égard*, m'ont dit très-sérieusement que chaque garde avoit reçu six louis ; ce qui feroit sept mille deux cents louis; somme bien suffisante pour régaler cent-cinquante militaires. *Il est de fait* que les gardes n'ont point voulu que leurs officiers payassent au prorata de leurs appointemens, mais comme simples gardes : ils eurent même de la peine à obtenir de payer leur écot.

(D.) Il est dégoûtant de n'avoir à réfuter qu'un tas d'absurdités grossiérement tissues, malignement propagées, par cela même plus généralement accrédités. Ceux [& le nombre en est considérable] qui voient toujours des causes où il n'y a que des prétextes, s'obstinent à dire qu'on est venu prendre le roi parce qu'il devoit se rendre à Metz : on cite en preuve l'arrivée du régiment de Flandres, oubliant qu'il ne vint que sur la demande de la municipalité, approuvée de l'Assemblée nationale ; que ce régiment ne pouvoit prendre la poste pour suivre le roi ; & qu'on l'auroit au contraire placé loin du centre de la corruption, à quelques journées de Versailles, où sa majesté auroit été le joindre, dans la supposition de ce prétendu voyage.

On feint d'oublier encore que la plupart des gardes-du-corps dont le service avoit fini au mois d'octobre, étoient partis: que les autres partoient journellement ; & que si le projet d'aller à Metz eût existé, on les auroit retenus pour accompagner le roi, préférablement à l'infanterie. M. de Savonieres, dont le service étoit fini, partoit à l'instant même où les poissardes arriverent ; son zele le retint. Il est superflu de dire combien les ames honnêtes & sensibles ont vivement partagé ses maux : puisse cette idée consolante en diminuer l'amertume.

Mais les voitures étoient parties..... Hé, oui, elles l'étoient ; elles allerent même jusque dans la rue de l'Orangerie; mais à quelle époque ?..... le 5 à 8 heures du soir ? lorsque Paris eut vomi sur Versailles tous les brigands dont il est l'affreux réceptacle. Mais lorsqu'on eut la certitude de leur abominable projet, & que

les janiſſaires, les volontaires pariſiens, au nombre de vingt mille hommes, s'avançoient avec vingt-cinq on trente pieces de canon, pour ſoutenir cet horrible avant-garde. Eſt-il donc étonnant qu'alors les perſonnes attachées à la famille royale, aient voulu la ſouſtraire aux dangers dont elle n'eſt échappée que par une eſpece de miracle ? N'eſt-il pas évident que s'il y avoit eu un projet de départ, on n'auroit pas attendu ſi tard pour l'exécuter ? Que de prétextes le monarque avoit pour s'éloigner d'une capitale continuellement menaçante, & dont les premiers attentats ne pouvoient laiſſer de doute ſur tout ce dont elle étoit capable ?

FIN.